



PLAN D'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR DE L'UE



QU'EST-CE QUE LE PLAN D'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR?

L'ambitieux plan d'investissement extérieur de l'UE encouragera l'investissement dans les pays partenaires d'Afrique et du voisinage de l'Union. Il promouvra une croissance inclusive, la création d'emplois et le développement durable et s'attaquera ainsi à certaines des causes profondes de la migration irrégulière. Le plan d'investissement extérieur est adapté aux besoins spécifiques des pays partenaires et est bâti sur un modèle qui a très largement fait ses preuves dans l'UE, celui du «[plan Juncker](#)», qui a déjà généré 209 milliards d'EUR d'investissements.

POURQUOI UN PLAN D'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR EST-IL NÉCESSAIRE?

L'instabilité et les conflits que connaissent l'Afrique et les pays du voisinage de l'UE ont été aggravés par la crise économique mondiale, qui a rendu difficile le financement d'investissements hautement nécessaires. L'instabilité et les conflits ont pour leur part exacerbé la crise migratoire en cours: les déplacements de personnes n'ont jamais été aussi importants en Afrique et dans les pays du voisinage de l'UE.

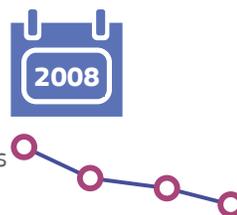
Ensemble, l'UE et ses États membres sont les premiers donateurs mondiaux d'aide au développement. Ils ont fourni pour 75,5 milliards d'EUR d'aide en 2016, soit près de 60 % de l'aide totale. Cela étant, la coopération

au développement doit évoluer. L'assistance traditionnelle sous forme de dons demeure essentielle, mais il convient de la compléter par d'autres outils et sources de financement si l'on veut atteindre les cibles ambitieuses fixées dans les [objectifs de développement durable](#). En 2015, la communauté internationale s'est mise d'accord sur [un programme d'action innovant sur le financement du développement](#), qui appelle à la création de nouveaux partenariats, notamment pour mobiliser des ressources privées et mettre en place des modèles de financement innovants. Le plan d'investissement extérieur fait partie de la contribution de l'UE à ces engagements.

L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES ET LES INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS FRAGILISÉS:

Depuis la crise financière de 2008, les investissements directs étrangers dans les pays en développement ont diminué, tout comme d'autres flux financiers privés.

Les pays fragilisés ne reçoivent que **6%** du total des investissements directs étrangers destinés aux pays en développement (2012). Dix pays riches en ressources concentrent pas moins de 72 % de ces investissements.



Créer une entreprise dans un pays africain fragilisé coûte **trois fois plus cher** que dans un pays africain «solide».

COMMENT FONCTIONNERA-T-IL?

Le plan d'investissement extérieur fera appel à des investisseurs privés, lorsque des propositions commerciales viables répondent à des besoins sociaux, et lorsqu'une quantité limitée de fonds publics peut attirer des fonds privés. Prenons l'exemple des femmes chefs d'entreprise: les banques rechignent souvent à leur accorder un prêt, même quand leurs idées et leurs plans de développement sont solides. Nous pouvons aider ces femmes à lancer et à développer leur entreprise en nous portant garants auprès des banques, ainsi qu'en leur apportant une assistance technique (conseils, tutorat, etc.).

Le plan encouragera les investisseurs privés à participer au développement durable de pays tiers. Le nouveau Fonds européen pour le développement durable (FEDD) sera le mécanisme de financement qui soutiendra les investissements des institutions financières publiques et du secteur privé.

Le plan d'investissement extérieur, auquel la Commission européenne contribue à hauteur de 4,1 milliards d'EUR, devrait permettre de mobiliser plus de 44 milliards d'EUR d'investissements d'ici à 2020. Afin d'augmenter la «force de frappe» et l'efficacité de ce nouveau fonds, la Commission souhaite que les États membres de l'UE et d'autres partenaires y contribuent.

L'approche de l'UE est en parfaite adéquation avec le [partenariat G20-Afrique](#) lancé par la présidence allemande. Elle créera les conditions d'une participation plus durable du secteur privé, renforcera les investissements dans les infrastructures et les énergies renouvelables, et soutiendra le développement économique durable, au profit de la croissance.

LE PLAN D'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR

 contribuera **de manière cohérente et systématique** au développement durable des pays partenaires de l'UE;

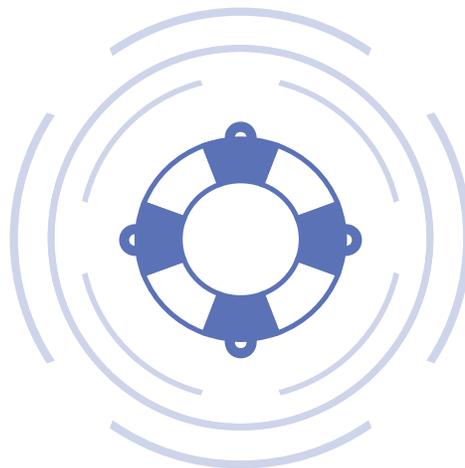
 suscitera l'investissement et mobilisera des fonds, en faveur de pays où il est devenu difficile d'investir, et facilitera les investissements d'acteurs privés **qui, à défaut, investiraient moins ou pas du tout**;

 ciblera les secteurs socioéconomiques, en particulier celui des infrastructures durables (énergie, eau, transports, technologies de l'information et des communications, environnement, infrastructures sociales, capital humain...), et fournira aux microentreprises et aux PME des financements **qui mettront particulièrement l'accent sur la création d'emplois décents**;

 aidera à l'élaboration de projets économiquement et financièrement viables en vue d'attirer les investissements;

 concourra à l'amélioration de l'environnement des entreprises dans les pays partenaires en favorisant les réformes et la gouvernance économique;

 contribuera à remédier aux causes profondes de la migration irrégulière et renforcera les partenariats de l'UE en Afrique et dans les pays du voisinage.



COMMENT FONCTIONNE LE PLAN D'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR (PIE)?



FONDS EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FEDD)



ASSISTANCE TECHNIQUE



PROMOTION D'UN CLIMAT FAVORABLE AUX INVESTISSEMENTS

- Le FEDD comprendra deux plateformes d'investissement régionales (Afrique et pays du voisinage), qui combineront:

FACILITÉS D'INVESTISSEMENT EXISTANTES



2,6 milliards d'EUR (budget indicatif)

INSTRUMENT DE GARANTIE FEDD



1,5 milliards d'EUR

- L'objectif de ce premier pilier du plan d'investissement extérieur sera de créer un guichet unique pour les propositions émanant d'institutions publiques de financement du développement et d'autres investisseurs publics ou privés.
- La nouvelle garantie FEDD sera répartie entre un certain nombre de volets d'investissement thématiques ou géographiques, au titre desquels seront fournies des garanties partielles à des portefeuilles d'investissement.
- L'objectif est de mobiliser des fonds supplémentaires, notamment auprès du secteur privé, sachant que la garantie FEDD réduira le risque encouru par les investisseurs privés et absorbera les pertes potentielles des bailleurs de fonds et des investisseurs.

- Le deuxième pilier consistera à intensifier l'assistance technique et à aider les bénéficiaires à élaborer des projets financièrement intéressants et aboutis – contribuant ainsi à mobiliser davantage d'investissements.
- La Commission a consacré des ressources importantes à l'assistance technique pour aider les pays partenaires à élaborer un plus grand nombre de projets intéressants et à les faire connaître aux investisseurs internationaux.
- L'assistance technique pourra également servir à améliorer l'environnement réglementaire et politique et à renforcer les capacités des représentants du secteur privé, notamment les chambres de commerce et les partenaires sociaux, complétant ainsi le dialogue structuré dans le cadre du troisième pilier.

- Le troisième pilier consistera à améliorer le climat des affaires et des investissements dans nos pays partenaires; les délégations de l'UE jouent un rôle essentiel à cet égard, notamment par les actions suivantes:
 - ▶ dialogues structurés avec les entreprises aux niveaux national, sectoriel et stratégique, notamment par la promotion de forums d'entreprises aux niveaux européen et local;
 - ▶ dialogues politiques et sur les politiques avec les gouvernements partenaires en vue d'éliminer les principales contraintes qui pèsent sur l'investissement et de promouvoir une bonne gouvernance;
 - ▶ soutien aux réformes de la réglementation, des politiques et de la gouvernance fondées sur les informations relatives aux marchés, aux secteurs et aux chaînes de valeur au niveau national;
 - ▶ garantie de la cohérence avec les autres politiques de l'UE et les initiatives des États membres.

EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES

Le plan d'investissement extérieur s'appuie sur l'[expérience acquise par la Commission européenne](#) dans la mise en œuvre de huit facilités d'investissement régionales en dehors de l'UE. Depuis la création des premiers mécanismes de financement mixte de l'UE en 2007, 3,4 milliards d'EUR de subventions européennes ont permis de mobiliser 26 milliards d'EUR en prêts, pour un volume total d'investissements dans les pays partenaires d'environ 57 milliards d'EUR.

Voici quelques exemples de projets qui bénéficient déjà d'un soutien de l'UE et que le plan d'investissement extérieur va permettre de développer encore:



PROGRAMME «WOMEN IN BUSINESS»

L'entrepreneuriat féminin joue un rôle déterminant dans la création d'emplois et la stimulation de la croissance économique dans les pays du voisinage oriental. Les petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes se heurtent souvent à des réticences des banques pour obtenir des prêts, étant donné qu'elles sont perçues comme des clients à haut risque. Le soutien de l'UE assure aux banques locales une couverture partielle du risque afin d'encourager l'élaboration de produits ciblant spécifiquement les PME répondant aux conditions et dirigées par des femmes, tout en offrant aux femmes entrepreneurs et à leurs entreprises des services de conseil, de formation et d'accompagnement. Ces actions seront renforcées grâce au plan d'investissement extérieur.

Contribution de l'UE:	4,8 millions d'EUR
Investissement total:	54,3 millions d'EUR
Durée prévue:	2015-2023
Institution financière chef de file:	BERD
Région:	Voisinage oriental



PROJET DE PARC ÉOLIEN DE 200 MW DANS LE GOLFE DE SUEZ

Le parc éolien de 200 MW dans le golfe de Suez mettra l'énergie éolienne au service de la sécurité de l'approvisionnement en énergie, en produisant de l'électricité économiquement viable et durable sur le plan environnemental. Ce projet couvrira les besoins en électricité d'environ 370 000 consommateurs et soutiendra le secteur énergétique égyptien, dont 1 % seulement des capacités totales exploitent les énergies renouvelables actuellement. La subvention de l'UE contribue à réduire les coûts de production et à préparer le secteur à attirer les investissements privés et à mener d'autres projets similaires.

Contribution de l'UE:	30 millions d'EUR
Investissement total:	344 millions d'EUR
Durée prévue:	2015-2021
Institution financière chef de file:	KfW, avec la BEI et l'AFD
Pays:	Égypte



FINANCEMENT DE L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE (SUNREF)

Cette initiative soutient les capacités locales d'analyse et de financement de projets dans les domaines de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables en offrant des lignes de crédit au secteur privé par l'intermédiaire du système bancaire local du pays partenaire, et finance ainsi un grand nombre de projets en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. Le soutien de l'UE prend la forme de programmes d'assistance technique aux promoteurs de projets, aux prestataires de services locaux et aux banques partenaires locales, ainsi que d'un mécanisme de subvention à l'investissement fondé sur la performance, visant à offrir des incitations supplémentaires en faveur des investissements écologiques.

Contribution de l'UE:	26,2 millions d'EUR
Investissement total:	431 millions d'EUR
Durée prévue:	2010-2023
Institution financière chef de file:	AFD
Région:	Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest



INITIATIVE EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA RÉGION DU LAC VICTORIA (WATSAN)

WATSAN est une initiative régionale visant à inverser la tendance à la dégradation de l'environnement du lac Victoria et à améliorer les conditions de vie dans son bassin. L'initiative couvre les trois pays riverains du lac – l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie – et vise à assurer à quelque 3 millions de personnes l'accès à l'eau potable et aux infrastructures et services d'assainissement. L'aide de l'UE comprend une assistance technique et des subventions, ce qui réduit les coûts financiers à charge des gouvernements qui soutiennent le projet.

Contribution de l'UE:	45 millions d'EUR
Investissement total:	404 millions d'EUR
Durée prévue:	2010-2022
Institution financière chef de file:	KfW, BEI et AFD
Pays:	Ouganda, Kenya, Tanzanie

Pour de plus amples informations sur les résultats obtenus par chaque facilité d'investissement régionale, voir: http://ec.europa.eu/europeaid/policies/innovative-financial-instruments-blending_en.